

République française

Département de l'Aisne

RF  
PREFECTURE DE LAON

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 29/09/2022  
002-210204756-20220923-DE\_2022\_040-DE

## COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 23 septembre 2022

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 23/09/2022

Présents : 8

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART*

Votants : 11

Pour : 11

**Présents** : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON

Contre : 0

Abstentions : 0

**Représentés** : Grégory HAVEL par Monique DE BROUWER, Benoît BENSCH par Morgan BOURDON, David MASCRET par Freddy BESSE

**Excusés** :

**Absents** : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE

**Secrétaire de séance** : Monique DE BROUWER

### Objet : Décisions Modificatives sur le Budget annexe Lotissement Saint Vincent - DE\_2022\_040

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle répartition des dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement sur le Budget annexe Lotissement Saint Vincent.

Investissement :

- Il n'y a pas eu de crédits ouverts au 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" et au 1641 "Emprunts en euros" pour les prêts du Lotissement Saint Vincent.

Madame le Maire propose la répartition suivante :

Investissement :

Compte 1641 "Emprunts en euros" : + 17 000 €

Compte 023 "Virement à la section d'investissement" : + 17 000 €

Fonctionnement :

Compte 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" : + 2 750 €

Compte 021 "Virement de la section de fonctionnement" : + 17 000 €

Compte 7015 "Ventes de terrains aménagés" : + 19 750 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, les décisions modificatives du Budget annexe :

- en investissement pour un montant de 17 000 €,

- en fonctionnement pour un montant de 19 750 €.

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_